

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François, tenue le 12^e jour de décembre 2023, à dix-huit heures trente minutes à la salle municipale de Petite-Rivière-Saint-François.

Assistaient sous la présidence de monsieur Jean-Guy Bouchard, Bernard Duchesne, François Fournier, Catherine Coulombe, Jacques Bouchard, Israël Bouchard, tous conseillers(ère) formant quorum.

Absente : Vivianne de Bock

Stéphane Simard, greffier-trésorier, est également présent et agit à titre de secrétaire d'assemblée

Ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Présentation et adoption du budget 2024
- 4- Présentation et adoption du plan triennal d'immobilisation 2024-2026
- 5- Période de questions du public
- 6- Levée de la séance

Rés.

1.- Ouverture de la séance

Il est proposé par Jacques Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que la séance est ouverte.

ADOPTÉE

Rés.

2.- Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jacques Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que l'ordre du jour est accepté tel que rédigé et communiqué.

ADOPTÉE

Rés. 371222

3- Présentation et adoption du budget 2024

Il est proposé par Israël Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

REVENUS prévus pour 2024	8 724 156 \$
DÉPENSES prévues pour 2024	8 724 156 \$

Évolution des taux de taxation et de tarification		
Taux de taxes:	2023	2024
Taux résiduel (résidentiel)	0.625	0.645
Taux immeuble non-résidentiel	0.900	0.940
Taux immeuble industriel	0.900	0.940
Taux terrain vague desservi	1.250	1.290
Tarif des services:	Résidentiel	Résidentiel
Aqueduc	400.00\$	400.00\$
Égout	280.00\$	280.00\$
Assainissement règ. 546	78.00\$	78.00\$
Aqueduc règ. 446	22.00\$	22.00\$
Égout règ. 446	22.00\$	22.00\$
Matières résiduelles	160.00\$	208.00\$
Voirie (terrain vague)	106.00\$	181.00\$
Déneigement (terrain vague)	200.00\$	350.00\$

Détail d'affectation des revenus :

PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2024			
REVENUS	2023	2024	VARIATIONS %
TAXES FONCIÈRES	4 600 299\$	5 112 010 \$	11%
TAXES DE SECTEURS ET SPÉCIALES	1 303 401 \$	1 603 670\$	23%
MATIÈRES ORD.REC.	387 697 \$	560 595\$	44%
GOVERNEMENTS	639 964 \$	639 955\$	0%
AUTRES	812 413 \$	807 926\$	0%

Ventilation des dépenses :

PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2023			
DÉPENSES	2023	2024	VARIATIONS %
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 094 142 \$	1 177 653 \$	8%
SÉCURITÉ PUBLIQUE	685 781 \$	767 739 \$	12%
VOIRIE & DÉNEIGEMENT	1 770 053 \$	2 099 801 \$	19%
AQUEDUC & ÉGOUT	358 443 \$	441 237 \$	23%
MATIÈRES ORD.REC.	377 515 \$	579 547 \$	53%
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX	87 266 \$	93 164 \$	7%
URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	585 396 \$	655 303 \$	12%
LOISIRS ET CULTURE	426 246 \$	543 214 \$	27%
FRAIS DE FINANCEMENT	573 110 \$	618 906 \$	8%
INVESTISSEMENT ET IMMO.	1 785 822 \$	1 747 592 \$	-2%

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François adopte le budget 2024 tel que ci-dessus présentés et rédigés.

ADOPTÉE

4- Présentation et adoption du plan triennal d'immobilisation 2024-2026

Il est proposé par Bernard Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François adopte le plan triennal d'immobilisation tel que décrit ci-dessous :

**PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026
RÉSUMÉ**

SERVICE	ÉCHÉANCE 2024 BUDGET	ÉCHÉANCE 2025 BUDGET	ÉCHÉANCE 2026 BUDGET
ADMINISTRATION	1 915 000 \$	1 000 000 \$	1 000 000 \$
TRAVAUX PUBLICS	3 197 700 \$	4 917 000 \$	360 000 \$
ASSAINISSEMENT	63 000 \$	50 000 \$	450 000 \$
LOISIRS & CULTURE	845 000 \$	1 475 000 \$	400 000 \$
DEVELOPEMENT	350 000 \$	3 050 000 \$	1 000 000 \$
SEC. CIVILE & INCENDIE	205 000 \$	63 000 \$	188 000 \$
TOTAL	6 575 700 \$	10 555 000 \$	3 398 000 \$

ADOPTÉE

5- Période de questions du public

Rés.

6- Levée de la séance

À dix-neuf heure, quinze minutes, la séance est levée sur proposition de M. Jacques Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents.

ADOPTÉE

Jean-Guy Bouchard maire

Stéphane Simard, dg et grf-très.